DESCRIPTION D'AFFECTATION

Préambule:

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires.

Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés à travers les traditions de partage et d'entraide au sein des communautés. À cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales.

Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils consacrent au volontariat encore plus valorisant et productif.

1. Type d'affectation : **Volontaire des Nations Unies**

2. Type d'affectation (avec ou sans famille) : **Avec famille**

3. Titre de la mission : **Volontaire international des Nations Unies dans la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants**

4. Lien avec le cadre stratégique VNU : **Consolidation de la Paix**

5. Lieu d'affectation/Pays : **Dakar, Sénégal**

6. Durée : **24 mois**

7. Date présumée de début d'affectation : 1er octobre 2019

8. Agence d'accueil/Institut d'accueil : **Bureau régional de l'ONUDC pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre**

9. Contexte organisationnel :

En tant que dépositaire de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (UNTOC) et de ses Protocoles additionnels relatifs à la traite des personnes et au trafic illicite de migrants, l'ONUDC dispose d'un mandat et de compétences spécifiques pour promouvoir l'adhésion des États à ces instruments et pour les aider à mettre en œuvre les dispositions issues de ces conventions.

L'ONUDC travaille en Afrique de l'Ouest et du Centre depuis plus de 20 ans. Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre couvre actuellement 22 États et sa mission est soutenue par 10 bureaux nationaux. L'ONUDC dispose d'une expertise reconnue dans la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants grâce à une longue expérience d'assistance technique fournie aux États. Plus concrètement, l'ONUDC intervient dans ces deux domaines thématiques selon les axes d'action suivants : renforcement des cadres législatif et politique ; renforcement des capacités du système de justice pénale ; collecte de données et recherche ; assistance aux victimes de la traite et aux migrants vulnérables, notamment par le biais de la société civile, en sensibilisant davantage le public à ces crimes et en renforçant la coordination nationale et la coopération internationale. À cette fin, l'ONUDC a mis au point des outils techniques pour les praticiens de la justice pénale, notamment des manuels de formation, des lois types, ainsi que des outils de campagnes de sensibilisation, etc.

En Afrique de l'Ouest et du Centre, les activités de l'ONUDC en matière de traite des personnes et de trafic illicite de migrants sont fondées sur la Stratégie Régionale de lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants (2015-2020) lancée en août 2015, qui sert de cadre stratégique à toutes les actions menées sur ces thématiques dans la région.

Suite à la réunion de haut niveau tenue à Niamey le 16 mars 2018, et à la déclaration commune adoptée par les ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères de l'Allemagne, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de l'Espagne, de la Guinée Conakry, de la France, de l'Italie, de la Libye et du Mali , Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, ainsi que les secrétariats de l'Union européenne, des Nations Unies, de la Commission de l'Union africaine, du G5 Sahel et de la CENSAD, une conférence régionale des directeurs généraux et des commandants des forces de sécurité intérieure s'est tenue à Niamey les 18 et 19 juin 2018 sur la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants afin de soutenir la mise en œuvre concrète des engagements énoncés dans la Déclaration. Les délégations ont été soutenues par des magistrats et des représentants du ministère de la justice. Également impliqués : Union Européenne, Organisation Internationale pour la Migration (OIM), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), INTERPOL et le Secrétariat permanent du G5 Sahel.

Conformément à la Déclaration Commune (point 36), les recommandations finales adoptées préconisent la création d'un mécanisme permanent de suivi de la mise en œuvre des engagements. L'ONUDC a été désigné et a accepté de piloter et d'administrer le mécanisme de suivi pour les actions 1 à 5 de la déclaration commune du 16 mars 2018. L'ONUDC est responsable de la mise en œuvre de ce mécanisme de suivi, en étroite coordination avec tous les pays participants, mais également responsable de mesurer les progrès réalisés et de développer une base de données sur l'état d'implémentation des recommandations, qui doit régulièrement être mise à jour.

Supervision, initiation, orientation et devoir de protection des Volontaires des Nations Unies.

Les Volontaires des Nations Unies devraient bénéficier du devoir de protection et de diligence de l'entité hôte égal à celui de tout son personnel. L'appui de l'entité hôte au Volontaire des Nations Unies inclut, mais n'est pas limité à :

- Des séances d'information préliminaires sur l'organisation et sur le contexte professionnel y compris la sécurité, les procédures d'urgence, les bonnes pratiques culturelles et l'orientation vers l'environnement local ;
- Un appui administratif à l'arrivée, y compris l'ouverture de comptes bancaires, les demandes de permis de séjour et autres démarches officielles requises par le gouvernement hôte ou l'entité hôte ;
- Une orientation, un mentorat et un encadrement adéquats par un superviseur, y compris la provision d'un plan de travail clair et d'une évaluation de performance ;
- L'accès à l'espace de bureau, aux équipements de bureau, l'appui informatique et à tous les autres systèmes et outils requis pour atteindre les objectifs de l'affectation, y compris une adresse électronique de l'entité hôte ;
- L'accès aux connaissances institutionnelles, ainsi qu'aux programmes de formation et d'apprentissage de l'entité hôte ;

L'inclusion du volontaire dans le plan de sécurité ;

- La gestion de ses congés ;
- Des indemnités journalières de subsistance pour les voyages officiels, le cas échéant;
- Tous les changements apportés à la description de l'affectation entre le recrutement effectif du Volontaire des Nations Unies et son arrivée sur son lieu d'affectation ou pendant l'affectation doivent être officialisés avec le Programme des Volontaires des Nations Unies.

10. Description des tâches :

Sous la supervision directe du Coordinateur de Programme responsable de l'Unité sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants au sein du Bureau Régional de l'ONUDC, et sous la supervision générale du Conseiller Régional Principal (chef de la section de l'application de la loi, ROSEN), le Volontaire des Nations Unies entreprendra les tâches suivantes :

<u>Tâches spécifiques :</u>

- Réaliser un suivi avec l'ensemble des pays impliqués dans le processus de déclaration de Niamey ;
- Développer une base de données sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations dans les 16 pays participants et d'éventuels nouveaux pays ;
- Recueillir et gérer les données relatives à l'état de mise en œuvre de la Déclaration Commune, collectées dans chacun des Etats parties ;

- Suivre et évaluer l'état de mise en œuvre de la Déclaration Commune ;
- Assurer la coordination avec les autres programmes de l'ONUDC et leurs collègues (HTMSS, GMCP, AirCOP, Programme du Sahel) pour la mise en œuvre de la Déclaration Commune.

Tâches générales :

- Promouvoir le travail de l'ONUDC contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants en Afrique de l'Ouest et du Centre dans le cadre général du Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, et du Protocole contre le trafic illicite de migrants par Terre, Mer et Air, tous deux additionnels à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée ;
- Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de l'ONUDC de lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants en Afrique de l'Ouest et du Centre et soutenir les efforts de mobilisation de ressources sur la base de cette stratégie, en collaboration avec les partenaires concernés ;
- Fournir un appui solide au chef de l'unité dans les tâches de gestion de programme, en particulier pour l'élaboration, la mise en œuvre, et le suivi des projets et de leurs activités ;
- Appuyer la réalisation de rapports financiers sur les projets, conformément aux exigences des donateurs ;
- Aider à la rédaction de rapports, de notes d'information, de notes conceptuelles, de rapports de mission et de documents de recherche ;
- Aider à l'élaboration des budgets et des plans de travail du programme conformément aux règles et règlements de l'ONU/ONUDC, et des donateurs ;
- Aider à la préparation de correspondances, de documents, et de publications conformément aux directives de l'ONUDC en matière de visibilité et au plan de communication du ou des donateur(s) ;
- Assurer un suivi continu des budgets, des allocations et des dépenses par projet ;
- Identifier les besoins d'assistance technique, entreprendre des évaluations des besoins et des missions d'assistance technique dans la région ;
- Compiler des informations sur les meilleures pratiques en matière de lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, et faciliter le partage d'informations au niveau régional ;
- Concevoir, faciliter et organiser des activités interrégionales et régionales liées à la traite des personnes et au trafic illicite de migrants ;
- Fournir des informations et une assistance substantielle pour la rédaction et la préparation de documents écrits (propositions de financement, discours, notes de présentation, communiqués de presse, informations publicitaires, publications web, bulletins d'information) ;
- Participer à des événements, des ateliers, des conférences et des réseaux selon les besoins ;
- Réfléchir avec les superviseurs sur la façon dont le volontariat pour le développement peut être intégré dans la mission, et contribuer à intégrer les activités qui favorisent le volontariat pour le développement dans les plans de travail.
- Effectuer d'autres tâches liées à la mission, si besoin.

En outre, les Volontaires des Nations Unies sont tenus de :

- Renforcer leurs connaissances et leur compréhension du concept de volontariat en lisant des publications pertinentes au programme VNU et externes, ainsi que de prendre une part active aux activités du programme (par exemple, lors d'événements marquant la Journée Internationale des Volontaires);
- Connaître et développer les formes traditionnelles et/ou locales de volontariat dans le pays hôte ;
- Réfléchir sur les modalités et la qualité de l'action volontaire qu'ils entreprennent, y compris leur participation aux activités de réflexion en cours ;
- Contribuer à des articles/rédactions sur les expériences de terrain et les partager pour publications / site web VNU, lettres d'information, communiqués de presse, etc.
- Participer au programme de parrainage VNU pour les nouveaux Volontaires des Nations Unies ;
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation du volontariat en ligne, ou encourager les individus et les organisations locales concernés à utiliser le service de volontariat en ligne du programme VNU chaque fois que cela est techniquement possible.

11. Résultats attendus :

- Elaboration d'une base de données permettant de suivre la mise en œuvre de la Déclaration Commune dans les pays concernés
- Surveillance et évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration Commune
- Soutien efficace à la mise en œuvre de déclarations communes dans les pays concernés en maintenant des contacts réguliers avec toutes les parties prenantes et points focaux concernés
- Soutien efficace à l'action de l'ONUDC contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants en Afrique de l'Ouest et du Centre
- Assistance matérielle et technique efficace aux homologues nationaux sur la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants, notamment en organisant et en prodiguant des formations, et en effectuant des évaluations et en appuyant des campagnes de sensibilisation
- Liaison efficace et rapide avec les collègues et les parties concernées en interne et en l'externe
- Application systématique de la perspective Âge, Sexe et Diversité (ASD), intégrée et documentée dans toutes les activités tout au long de la mission
- Publication d'un rapport final sur les acquis en matière de volontariat pour la paix et le développement pendant la mission, indiquant notamment le nombre de volontaires mobilisés, la participation aux activités et les capacités développées

12. Qualifications/compétences requises :

A) Qualifications, compétences, expérience :

Niveau de diplôme : Master 2

Type de diplôme : Diplôme universitaire de niveau supérieur (master ou équivalent) en criminologie, développement international, sciences sociales, relations internationales, sciences politiques, droit, administration publique, informatique ou dans un domaine apparenté. Un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine similaire, associé à deux années supplémentaires d'expérience qualifiante, peut être accepté à la place du diplôme universitaire supérieur.

Années d'expérience professionnelle : Au moins trois années d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine des migrations, des droits de l'homme, de la prévention du crime ou de la justice pénale aux niveaux national ou international sont requises.
Une connaissance de la formulation, de la mise en œuvre, de l'établissement de rapports et du suivi de projets, ainsi qu'une perspective sur la coopération internationale pour le développement sont nécessaires.
Une expérience de la planification, de la coordination et de la gestion financière de projets est souhaitable.
Une expérience de la collecte, de la gestion, et des statistiques de données est requise.
Une expérience dans la lutte contre la traite des personnes et/ou le trafic illicite de migrants est souhaitable.
Une expérience professionnelle sur le terrain, en particulier en Afrique Occidentale et Centrale, est souhaitable.

Langue(s) : L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'ONU. Pour ce poste, la maîtrise de l'anglais et du français est indispensable. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU est un avantage.

Permis de conduire requis : Non

Compétences informatiques : Maîtrise des logiciels de traitement de texte, des tableurs et des logiciels de gestion du travail ; excellente maîtrise d'Excel et d'autres logiciels de base de données.

B) Compétences et valeurs :

- **Intégrité et professionnalisme**: expertise démontrée dans le domaine et aptitude à faire preuve de jugement; degré élevé d'autonomie, d'initiative personnelle et d'aptitude de prise en charge; volonté d'accepter de larges responsabilités et capacité de travailler de manière indépendante selon les procédures établies dans un environnement politiquement sensible, tout en faisant preuve de discrétion,

d'impartialité et de neutralité; capacité à gérer les informations de manière objective, précise et confidentielle; réactivité et orientation vers le client.

- **Responsabilité** : mature et responsable ; capacité à fonctionner dans le respect des règles et réglementations de l'organisation.
- **Engagement en faveur de l'apprentissage continu** : initiative et volonté d'apprendre de nouvelles compétences et de se tenir au courant des nouveaux développements dans les domaines d'expertise ; capacité d'adaptation aux changements de l'environnement de travail.
- **Aptitude à planifier et à organiser** : compétences efficaces en matière d'organisation et de résolution de problèmes, et aptitude à gérer un grand volume de travail de manière efficace et rapide ; aptitude à établir des priorités et à planifier, coordonner et suivre son propre travail ; capacité à travailler sous pression, avec des délais contradictoires et à gérer plusieurs projets / activités simultanés.
- **Travail d'équipe et respect de la diversité** : capacité de fonctionner efficacement au-delà des frontières organisationnelles ; aptitude à établir et à entretenir des partenariats efficaces et un fonctionnement harmonieux des relations dans un environnement multiculturel et multiethnique, avec sensibilité et respect de la diversité et du sexe ;
- **Communication**: compétences interpersonnelles démontrées; bonnes aptitudes à la communication orale et écrite, notamment la capacité à préparer des rapports clairs et concis; capacité à mener des présentations, à articuler des positions de manière concise; capacité à formuler et à défendre des recommandations; aptitude à communiquer et à faire preuve d'empathie avec le personnel (y compris le personnel national), le personnel militaire, les volontaires, les homologues et les interlocuteurs locaux issus d'horizons très divers; capacité à rester calme et à rester serviable envers le personnel, de manière objective, sans manifester d'intérêt personnel; capacité à transférer des informations et des connaissances à un large éventail de groupes différents;
- **Souplesse, adaptabilité**, capacité et volonté d'opérer de manière autonome dans des environnements austères, éloignés et potentiellement dangereux, pendant de longues périodes, impliquant des difficultés physiques et un manque de confort, et pouvant inclure de nombreux déplacements dans la zone d'opérations ; volonté de se transférer dans d'autres lieux d'affectation situés dans la même zone d'opérations, si nécessaire ;
- **Un engagement sincère envers les principes de l'engagement volontaire**, qui inclut la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie ; ainsi qu'un engagement envers les valeurs fondamentales de l'ONU.

13. Conditions de vie :

La mission se déroulera dans la capitale du pays, Dakar, un lieu de travail familial (classification de niveau de difficulté A) avec d'éventuelles missions dans la région. Dakar est une ville habitable. Les conditions de vie à Dakar sont bonnes et le climat social est calme. Le Sénégal est un pays ouvert qui jouit d'une stabilité sociale résultant du bon fonctionnement des institutions de l'État. Le Sénégal dispose également d'un bon niveau d'infrastructures (par exemple, les routes), mais la distribution d'eau et d'électricité peut être instable à Dakar et dans d'autres villes du pays, obligeant de nombreux fonctionnaires à

utiliser des générateurs.

Le Sénégal est également une destination touristique populaire. L'accueil et l'hospitalité spontanée des Sénégalais font partie des caractéristiques de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Le pays se situe au niveau de sécurité 2, ce qui correspond au niveau "faible", à l'exception de la région de Casamance (régions administratives de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor) où des actes de banditisme sont souvent signalés, ainsi que la présence d'éléments du mouvement des Forces démocratiques de Casamance (MFDC) et des munitions non explosées (UXO). Le personnel des Nations Unies doit respecter scrupuleusement les procédures et recommandations de l'UNDSS lors de son affectation au Sénégal. Les vols et les cambriolages sont les principaux incidents affectant le personnel de l'ONU.

Il n'y a pas de droit de R&R au Sénégal. L'accès aux services de santé à Dakar est bon. Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire et les cartes de vaccination doivent être présentées à l'entrée sur le territoire. Les vaccinations contre la méningite à méningocoque et les hépatites A et B sont également recommandées. Les médicaments de base sont disponibles dans les pharmacies mais il est recommandé d'apporter des médicaments sur ordonnance spécifique.

Selon les estimations officielles de l'ANSD / RGPHAE 2013, la population de la région métropolitaine de Dakar atteint plus de 3,1 millions de personnes. La population totale du Sénégal est de 13 508 715 habitants (ANSD 2013). Le Sénégal est situé sur UTC / GMT. Le Sénégal bénéficie d'un climat chaud et les journées ensoleillées toute au long de l'année en font un lieu d'affectation confortable. Les températures journalières sont en moyenne de 30°C environ. La saison des pluies se situe en été / automne dans l'hémisphère nord.

La devise utilisée au Sénégal est le Franc CFA (XOF). Le 7 mars 2017, le taux de change moyen est de 1 USD = 620,821 XOF. Au Sénégal de nombreux hôtels, restaurants, et grandes entreprises acceptent les principales cartes de crédit internationales (Visa, MasterCard, American Express, etc.). Il est également possible de retirer de l'argent des guichets automatiques situés dans toutes les grandes villes. Les installations d'hébergement sont en général bonnes et le choix est large. Il est possible de louer des logements non meublés et meublés de 450 à 2000 USD. Les Volontaires des Nations Unies peuvent également louer en copropriété et partager des logements privés, qui doivent être conformes aux Normes minimales de sécurité résidentielles opérationnelles (MORSS).

Le transport en ville peut être facilement organisé avec les taxis locaux.

Pour entrer au Sénégal, un passeport en cours de validité est requis. Les ressortissants de la CEDEAO (Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest) n'ont pas besoin de visa d'entrée. Les ressortissants d'autres pays peuvent être tenus d'obtenir un visa d'entrée ou un visa de long séjour. Ils doivent contacter la représentation sénégalaise la plus proche. Les ambassades et les consulats sénégalais dans divers pays d'Afrique de l'Ouest et d'autres parties du monde délivrent des visas avant le voyage.

L'unité de terrain VNU peut fournir une assistance pour la réservation d'un hébergement temporaire pour les premières nuits, frais inclus, qui

peuvent être étendus ou non, à la discrétion de VNU jusqu'à l'obtention d'un hébergement permanent.

Remarque : pour tous voyages internationaux au Sénégal, une autorisation de sécurité doit être demandée au moins 7 jours avant le voyage.

14. Conditions de Service :

Votre affectation est de 24 mois.

Un volontaire reçoit une allocation de subsistance pour les Volontaires (VLA) composée de l'allocation de vie mensuelle (MLA) et d'une allocation familiale (FA) pour les personnes à charge (au maximum de trois).

L'allocation de subsistance pour les Volontaires (VLA) est versée à la fin de chaque mois pour couvrir le logement, les services publics, les transports, les communications et d'autres besoins essentiels. La VLA peut être calculé en appliquant le multiplicateur post-ajustement (PAM) au taux de base du VLA de 1 587 USD. Le taux de base VLA est un taux global dans le monde entier, tandis que le PAM est spécifique à un lieu d'affectation et fluctue mensuellement en fonction du coût de la vie. Cette méthode garantit aux Volontaires des Nations Unies internationaux un pouvoir d'achat comparable dans tous les lieux d'affectation, quel que soit le coût de la vie. Le PAM est établi par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et est publié au début de chaque mois sur le site Web de la CFPI (http://icsc.un.org).

Par exemple, si le PAM en février 2017 correspond à 34% au Sénégal, la VLA de ce mois et de ce pays sera de (1 587 USD x 34/100) + 1 587 = 2 126,58 USD. De plus, une allocation familiale est ajoutée en fonction du nombre de personnes à charge reconnues : 250 USD si le Volontaire des Nations Unies a 1 personne à charge reconnue et 450 USD si le Volontaire des Nations Unies a au moins 2 personnes à charge reconnues.

En conséquence, la VLA par mois pour le Sénégal sera de 2 126,58 USD pour un volontaire sans personne à charge ; 2 326,58 USD pour un volontaire avec une personne à charge reconnue et 2 526,58 USD pour un volontaire avec deux personnes à charge reconnues.

Dans les lieux d'affectation hors famille qui appartiennent aux catégories de difficultés D ou E, telles que classifiées par la CFPI, les Volontaires des Nations Unies internationaux reçoivent un différentiel de bien-être (WBD) sur une base mensuelle.

En outre, les Volontaires des Nations Unies reçoivent une indemnité d'inscription au début de leur mission (si le volontaire n'a pas résidé dans le lieu d'affectation au moins 6 mois avant le début de sa mission) et en cas de réaffectation permanente dans un autre lieu d'affectation.

Le programme VNU fournit des assurances vie, maladie, invalidité permanente ainsi que des voyages d'affectation, des congés annuels et une intégration complète dans le cadre de sécurité de l'ONU (y compris les remboursements de la sécurité résidentielle).

Les volontaires de l'ONU perçoivent une indemnité journalière de subsistance au tarif de l'ONU pour les voyages officiels, les billets d'avion pour les visites périodiques à domicile et pour le voyage de rapatriement final (le cas échéant). L'indemnité de réinstallation est versée pour services rendus à la fin de la mission.

Description de l'affectation préparée par l'agences des Nations Unies :

Henna Mustonen

Date: 18/01/2019

Description de la mission approuvée (unité de terrain VNU)

Date: **(jj/mm/aaaa)**

Volontaires des Nations Unies est une programme d'égalité des chances qui accueille les candidatures de professionnels qualifiés. Nous nous engageons à réaliser une diversité en termes de sexe, de nationalité et de culture.

T. +49 (0) 228-815 2000
F. +49 (0) 228-815 2001
A. Platz der Vereinten Nationen 1, 53113 Bonn, Germany
W. www.unv.org

The United Nations Volunteers (UNV) programme is administered by the United Nations Development Programme (UNDP).